

La feuille de Bernin

N° 10 AVRIL 2016



LE BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BERNIN • PLUS D'INFOS SUR WWW.BERNIN.FR



> PAGE

7

Les certificats d'économies
d'énergie (CEE)

> CONSEIL MUNICIPAL

Du 16 mars 2016

Conseil municipal très dense avec le vote des budgets, l'approbation des comptes administratifs et de gestion du budget principal et des différents budgets annexes. Après une présentation de Claude Talon, adjoint aux finances et travaux.

Solidarité eau

Le conseil municipal a voté l'affectation de 1% des recettes du budget eau pour un forage au Burkina Faso pour 2 515€ et une subvention de 5 457€ afin de rendre possible le forage et de porter le taux des personnes ayant accès à l'eau de 38 à 72%.

Tarif eau pour les industriels

Le conseil municipal a baissé de 5% le tarif de l'eau pour les industriels en revenant au tarif en vigueur en 2010. Pour mémoire les particuliers avaient bénéficié d'une baisse de tarifs en 2014.


Mise en conformité des statuts de la Communauté de Communes du Grésivaudan

Le conseil municipal a voté le projet de mise en conformité des statuts de la Communauté de Communes du Grésivaudan avec la loi NOTRe. Prise de compétence eaux et assainissement au 01/01/2018.

Diverses demandes de subventions :

- à la Préfecture pour la mise en conformité et accessibilité aux personnes à mobilité réduite des bâtiments communaux
- au SEDI, pour l'éclairage public chemin de Craponoz
- au conseil départemental, pour l'aménagement chemin de La Rousse

 Prochain conseil municipal :
Mercredi 6 avril 2016 à 20h15 en mairie

 Permanences élus :
Sur rendez-vous auprès de Aurélia Delort
au 04 76 92 07 47

 Prochains conseils municipaux :
(sous réserve de modification éventuelle)
Mercredi 4 mai 2016 à 20h15
Mercredi 8 juin 2016 à 20h15
Mercredi 6 juillet 2016 à 20h15



P4 à 6
L'ACTU À BERNIN / BRÈVES DE CHANTIERS
P7 et 8
GÉNÉRATIONS
P9 à 11
FOCUS
P12
L'INTERCOMMUNALITÉ
P14 à 17
L'ÉCHO DES ASSOCIATIONS /
COMITÉ DE JUMELAGE
P18 et 19
ZOOM
P20
BERNIN UTILE / LE CHOIX DE NATHALIE



3 QUESTIONS à Cécile Rocca

1 Où en sommes-nous pour l'accueil des réfugiés, à Bernin ?

Les choses n'avancent pas franchement, les nouvelles de la préfecture sont très pauvres, aucune procédure n'est organisée (appel de familles, garantie de démarches administratives etc...) ni proposée aux communes qui souhaitent accueillir une famille de réfugiés. **Le Grésivaudan se mobilise dans ses compétences**, en assurant les transports gratuits et en proposant des places en crèche dès lors qu'elles sont disponibles, ainsi que des propositions qui restent à concrétiser dans le domaine de l'insertion. Seules des initiatives associatives ou privées ont vu le jour jusqu'à présent, avec des aléas bien compréhensibles. Néanmoins, **les élus restent mobilisés sur le sujet.**

2 Comment s'est déroulée l'enquête publique de Plan Local d'Urbanisme ?

L'enquête s'est terminée le 18 mars, le commissaire enquêteur, chargé de recevoir les remarques, doit maintenant nous rendre son rapport où il fera des préconisations afin d'améliorer le document final. Les élus ont eu connaissance des différentes observations dont certaines étaient connues et avaient déjà donné lieu à des arbitrages. D'autres remarques sont nouvelles et nous

prendrons l'avis du commissaire enquêteur pour ensuite les discuter en assemblée plénière des élus courant avril. Nous restons sur le délai du premier semestre pour approuver le PLU par un vote du conseil municipal.

3 Est-ce que la fibre optique va bientôt arriver sur la commune ?

Le déploiement du très haut débit est porté par l'instance départementale, grâce à des fonds venant de l'Europe, de l'État, de la région, du département et de la Communauté de Communes du Grésivaudan. Le coût pour cette dernière est de 7 millions sur 7 ans, pour un coût total de 350 millions. **Les marchés de travaux ont été attribués en fin d'année 2015**, le réseau structurant se déroulera sur 2500 km, il s'agit des conduites où passera la fibre. Fin avril 2016 sera attribuée la délégation de service publique à un opérateur chargé de mailler tout le territoire. Ensuite, le calendrier précis sera décidé et communiqué, qui mettra **des priorités sur les zones économiques, les établissements d'enseignement et les collectivités.** Enfin, dès que la fibre sera présente, chaque foyer pourra choisir son fournisseur d'accès internet selon les offres du marché et ses besoins.

CARNET



NAISSANCE
Mars

Milann DI MARINO



MARIAGE
Février

Isabelle SIVIGNON et Pierre-François DUTOT



DÉCÈS
Janvier

Paulette BACIOCCHI
Arlette ZIEBELIN
Joseph CARECCHIO
Joseph DUBOIS
Pierre MORICONI
Hilaire POMARI
Pierre CALOVA

Février

BULLETIN MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE BERNIN

N° 10 **AVRIL** 2016

Mairie de Bernin
RD 1090
38190 BERNIN
Tél. 04 76 93 07 40
mairie@bernin.fr

Directeur de la Publication :
Cécile Rocca
Rédacteur en chef :
Claire Stromboni
Comité de rédaction :
Cécile Rocca, Claire Stromboni
Christophe Duret, Anne-Françoise Besson
Lewis Davies, Sophie Couderc
Tiphaine Pierrat
Photos :
Mairie de Bernin
Fotolia
Rédaction :
Mairie de Bernin
Conception :
Tiphaine Pierrat
Création graphique :
happydesign
Impression :
Imprimerie du Pont de Claix

Imprimé sur papier certifié PEFC
avec des encres à base d'huile végétale
Tirage : 1 600 exemplaires
Dépôt légal : à parution

Fête des voisins 2016



Parce que nous devons saisir toutes les opportunités pour mettre dans nos vies **des moments de partage** avec ceux qui nous sont proches, au sens propre comme au sens figuré, nous vous proposons de réserver dès à présent votre soirée de **vendredi 27 mai**, à partir de 19h30, pour participer à la maintenant traditionnelle fête des voisins, inscrite parmi les animations incontournables organisées par la mairie.

Pour sa 17^{ème} édition vous pourrez vous retrouver au Clos Michel pour partager avec vos voisins et amis un moment de convivialité, en musique.

Un barbecue et une plancha seront à votre disposition comme à l'habitude et le verre de l'amitié vous sera offert par la commune afin d'entamer cette soirée de la meilleure manière.

Inscrivez-vous auprès du service festivités **jusqu'au mercredi 25 mai** :

- Par mail : sylvie.pernet@bernin.fr
- Par téléphone : 04 76 92 07 41

En espérant vous retrouver nombreux pour faire de cette soirée un moment unique de la vie festive de notre commune.

Anne-Françoise Besson, Adjointe à la coordination de la vie communale et aux associations



Le restaurant La Veyrie récompensé par le Gault & Millau



Cela fera tout juste un an, le 24 avril 2015, que le restaurant La Veyrie a ouvert ses portes sur le site du château de La Veyrie à Bernin. A peine 10 mois après une ouverture plus que réussie, toute l'équipe du restaurant s'est vue remettre la célèbre distinction du guide Gault et Millau **le 24 février dernier** en présence d'élus. Le restaurant est le seul dans la vallée du Grésivaudan à avoir obtenu une telle récompense.

L'avis du guide : « Une belle et nouvelle table pour accueillir les séminaires et réceptions, mais aussi pour faire profiter les particuliers d'un cadre et d'une situation : une maison forte XI^e siècle, une grande salle aux baies vitrées ouvrant sur les massifs de Belledonne et de la Chartreuse. » • www.gaultmillau.fr

Nouveau véhicule pour la Police Municipale



La Police Municipale de Bernin vient d'acquérir un nouveau véhicule de fonction, un **Dacia Duster**, essence. Ce nouvel équipement correspond à un réel besoin et est parfaitement adapté aux diverses missions des deux policiers municipaux. Très robuste, il permet plus facilement l'accès aux pistes, sur les coteaux, autour des berges de l'Isère et sur divers chemins.

Quant à leur ancienne voiture, un Renault Kangoo, qui se faisait vieillissante (âgée de plus de 15 ans), c'est auprès du service technique qu'elle va connaître une nouvelle utilité.

Tiphaine Pierrat

Après-midi développement durable : « Comment maîtriser ses déchets verts »

Ne manquez pas le **23 avril prochain** de 13h30 à 17h30 au Clos Michel, l'après-midi sensibilisation sur la **production des déchets verts**. Événement organisé par la commission extra-municipale « développement durable ».

Diverses animations vous seront proposées tout au long de cet après-midi. Pour plus d'informations, un flyer explicatif sera distribué dans toutes les boîtes aux lettres.

Venez nombreux pour cette animation partagée !

Les membres de la commission extra-municipale développement durable



Aménagement des espaces verts aux abords des tennis couverts

Les services techniques ont planté 11 arbres sur les abords des tennis couverts et ont procédé à la création de massifs en gestion raisonnée nécessitant peu d'entretien.

Aménagement paysager au rond-point Jean Michel Lamure

Un aménagement paysager avec des plantes vivaces et des matériaux recyclables va être réalisé au rond-point Jean Michel Lamure. Un emplacement pour la pose d'une banderole est également prévu pour l'annonce des événements communaux.

Aménagement paysager autour des bancs allée de la Dauphine

Des bancs sont installés dans différents sites de la commune dont ceux allée de la Dauphine. Un aménagement va être fait autour de ces bancs afin de les mettre en valeur et de souligner le magnifique patrimoine d'arbres existants dans ce lieu.

Signalétiques Cube et multi-accueil



Gilles Montoya, Adjoint au directeur des services techniques

« Danse à la Veyrie » sera l'exposition Veyrie 2016

Pour la deuxième année consécutive, le château de la Veyrie à Bernin ouvre ses portes au public de mi-mai à mi-septembre 2016.

La danse contemporaine investit cette année l'ancienne demeure de Charles Keller. Même décor, mêmes ressorts. Au hasard des déambulations dans les nombreuses pièces du château, « Danse à la Veyrie » propose une incursion émotionnelle et immersive dans l'univers de la danse.

Pour illustrer ce parcours, deux chorégraphes, figures du fertile terreau Grenoblois des 30 dernières années, nous accompagnent : Jean-Claude Gallota, auteur de pages de la danse contemporaine au rayonnement international et François Veyrunes (compagnie 47 49) dont la résidence en Grésivaudan inscrit dans le territoire une pratique créatrice forte de multiples succès publics en France comme à l'étranger.

Les dates exactes de cette exposition vous seront communiquées très prochainement.

Travaux tunnel de Saint-Pancrasse

Le tunnel de Saint-Pancrasse joue un rôle essentiel pour la desserte du plateau. Il ne dispose pas du niveau d'équipement exigé pour les ouvrages de plus de 300 mètres.

Le département de l'Isère va donc programmer des travaux pour installer des équipements de sécurité obligatoires, améliorer les conditions de croisement des véhicules et traiter les venues d'eau du tunnel.

Tous les moyens seront mis en oeuvre pour minimiser l'impact sur la circulation pendant les **5 mois de travaux, de avril à septembre 2016**.

Des coupures sont prévues, mais la circulation sera maintenue aux heures de pointe du matin et du soir sauf aléas ou imprévus.

Par ailleurs, un itinéraire de déviation sera mis en place.

Les conditions de circulation seront communiquées via le site internet l'tinisère : www.itinisere.fr

Renseignements > 04 76 00 33 75

Exposition « Animaux totems & natures silencieuses » par Coline Le Brun

Depuis le **29 mars jusqu'au 11 juin 2016** en salle du conseil à la mairie de Bernin une exposition de peintures sur le thème : « Animaux totems & natures silencieuses » par l'artiste Coline Le Brun, de l'association « Jamais trop d'art » est visible aux jours et horaires d'ouverture de la mairie.

Présence de l'artiste sur rendez-vous au 07 85 56 26 01 ou contact@coline-lebrun.com

Entrée libre



www.coline-lebrun.com



Aménagement du chemin de la Rousse



En début d'année, deux réunions publiques ont permis de figer un projet d'aménagement pour le chemin de la Rousse, liaison entre le haut de

la commune et la RD, tant pour les véhicules que pour les piétons rejoignant l'arrêt de bus des Varvoux.

Les aménagements proposés par les services techniques, le cabinet Cm Aménagement et amendés par les riverains présents, que je tenais à remercier pour leur participation active, concernent principalement **la sécurité des déplacements et le traitement des eaux de pluie**.

Pour cela, sera réalisé un nouveau revêtement sur environ 350 m linéaire, seront créés un cheminement piétons/cycles et une liaison avec le chemin des Catières, un réseau d'eaux pluviales, une chicane et le carrefour avec le chemin de la Caillate sera aménagé.

Nous en profiterons pour terminer l'enfouissement des réseaux électriques et Télécom.

Les travaux sont planifiés entre juin et juillet.

Claude Talon, Adjoint aux finances et travaux

Mon enfant entre à l'école, quelle alternative à la cantine ?

La commune propose **une cantine** pour la pause déjeuner. Soucieuse de la qualité de ce service, l'équipe met tout en oeuvre pour permettre aux enfants de se poser et se ressourcer. Cependant cette pause reste un temps collectif, où le nombre d'enfants de maternelle atteint cette année 70.

Vous souhaitez couper la journée de votre enfant, pour une pause plus au calme, des solutions alternatives à la cantine s'offrent à vous.

Les assistantes maternelles agréées et la garde à domicile sont une possibilité.

Le Relais d'Assistants Maternelles sera votre guide dans la réflexion, la recherche et vous accompagnera dans votre rôle d'employeur.

La Caisse d'Allocations Familiales peut vous aider à concilier vie professionnelle et familiale : elle permet sous certaines conditions pour les gardes d'enfants de moins de 6 ans de bénéficier de la PAJE (Prestation d'accueil du jeune enfant) et d'avantages fiscaux pour l'emploi à domicile.



Pour tous renseignements :

• RAM « Les Grési'mômes » - Bénédicte Soule-Nan - 06 73 09 35 85 • CAF : www.caf.fr



Une expérience solidaire, Betty Raffin nous éclaire :



En 2014 je réponds à un appel au bénévolat pour participer à un **salon au Cameroun**. Le SELAC (Salon Eco - Loisirs d'Afrique Centrale porté par l'association Valeurs d'Afrique) a pour but d'utiliser les loisirs verts comme vecteurs d'emplois dans une région qui connaît un fort exode rural.

C'est donc avec une équipe « d'experts » (*comme disent les Camerounais*) que je suis partie pour DSCHANG **partager mes connaissances sportives** afin de former des jeunes à nos métiers : marche nordique, sports collectifs, parapente, slackline...

Nous sommes aussi allés dans les écoles pour des échanges sportifs, cela m'a permis de faire le **lien avec l'école de Bernin**. Deux classes ont pu correspondre et du matériel scolaire a été envoyé au Cameroun. C'est une belle aventure humaine, des **rencontres exceptionnelles**, riches de générosité, enrobé d'un accueil chaleureux. C'est pour mettre en avant ces valeurs que je souhaite partager mon expérience.

Le 14 mai, l'équipe qui participe au SELAC sera à Bernin. Épaulés par des Associations Berninoises (Lou Pelaya, Papote et popote, Bernin Bekamba), soutenus par la mairie, nous mettrons à l'honneur le travail effectué au Cameroun à travers différents temps forts : marche nordique, après-midi jeux (au Cube), conte Africain (bibliothèque) et un repas qui clôturera la journée. Les fonds récoltés permettront l'achat de bâtons de marche pour le prochain salon.

Cet investissement est pour moi « que du bonheur » et je remercie toutes les personnes qui me soutiennent dans la préparation de ce week-end.



Des informations plus précises sur le week-end sont à venir. Pour tout renseignement : Betty RAFFIN • 06 83 44 08 04

Séjour d'été 7/13 ans - Autrans / Vercors

« Ça vous a tellement plu et bien on y retourne 3 jours de plus ! »



Le service enfance jeunesse organise un **séjour d'été du 6 au 13 juillet 2016** pour les enfants et les jeunes de **7 à 13 ans**.

Les enfants seront accueillis au **centre d'hébergement de jeunesse d'Autrans sur le plateau du Vercors**. L'hébergement se fera dans des chambres de 4, 6 ou 8 lits avec sanitaires, en formule pension complète.

Les enfants et les jeunes seront répartis par groupes d'âge pour l'hébergement et les activités afin de respecter les différents rythmes de vie.

Au programme :

- Découverte des activités sportives en moyenne montagne : randonnée, équitation, cani-rando, mini moto, baignade à la piscine du centre, tir à l'arc...
- Découverte de l'environnement : bivouac sous tentes et rallye photos au village...
- Veillées casino, karaoké et activités créatives

Le programme d'activités spécialisées encadrées par des animateurs diplômés est actuellement en cours d'élaboration avec les prestataires et sera diffusé lors de la réunion d'information.

L'équipe d'encadrement sera composée de Philippe Revol, responsable du séjour, de Clémence Boutaric, Alicia Viretto, Sylvain Darlay et Lucile Bieser.

Les tarifs Berninois domiciliés sur la commune, s'échelonnent de 78€ à 521€ selon le quotient familial.



Une réunion d'information et d'inscription sera organisée le **mercredi 18 mai à 18h00 à la maison Michel**, à l'issue de laquelle les familles de Bernin seulement pourront confirmer l'inscription en versant un acompte de 30%.

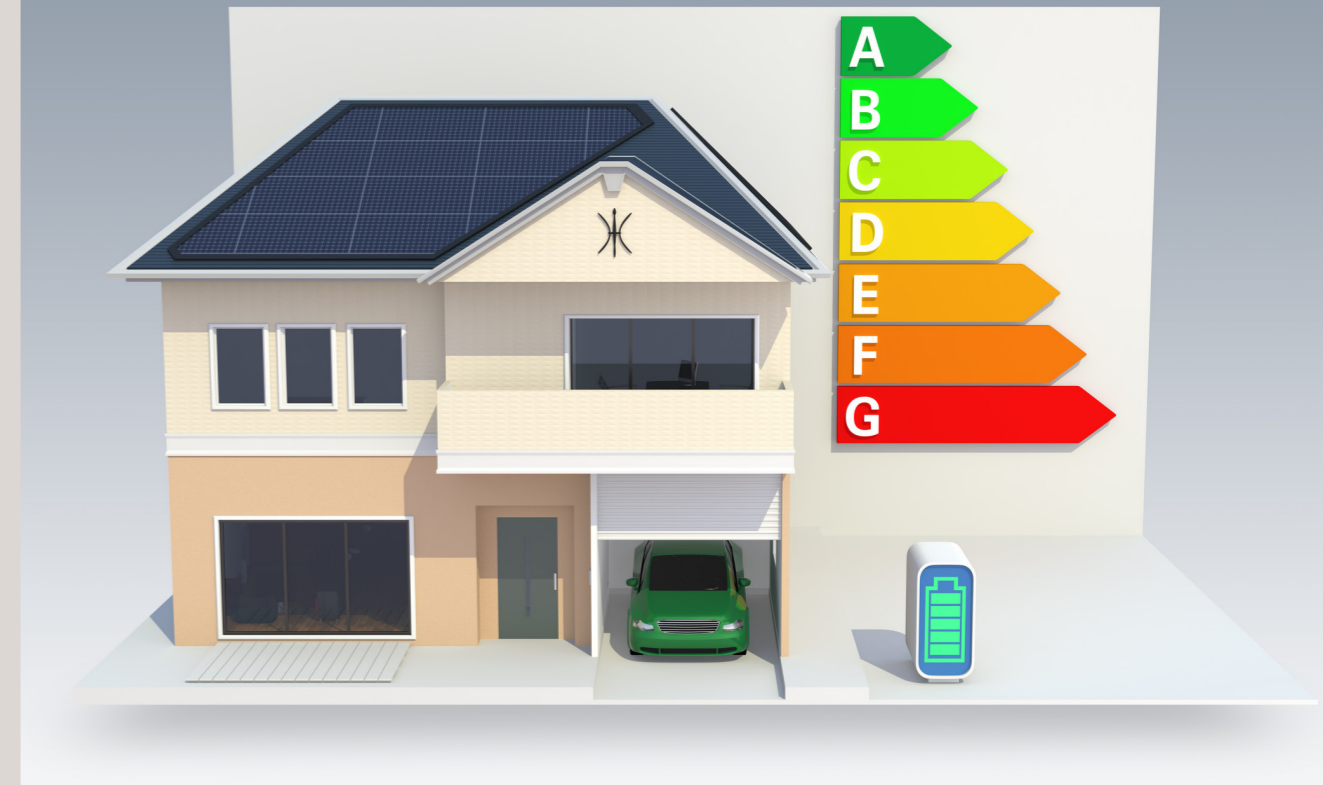
Attention, les pré inscriptions des familles ne résidant pas sur la commune pourront être prises lors de la réunion. Elles seront traitées une semaine plus tard, après le 25 mai.

La date limite d'inscription ou d'annulation est fixée au 3 juin. Selon le nombre d'inscrits, c'est à cette date que nous déciderons du maintien ou de l'annulation du séjour.



Parallèlement, le centre de loisirs 3/11 ans fonctionnera du 6 au 22 juillet et du 16 au 31 août. Renseignements auprès du secrétariat du service enfance-jeunesse et vie scolaire à enfance-jeunesse@bernin.fr ou au 04 76 72 81 75.

Philippe Revol, Responsable enfance-jeunesse



Les certificats d'économies d'énergie (CEE)

Ou « comment obtenir simplement une aide pour la réalisation de travaux destinés à réduire votre consommation d'énergie ». Cette aide s'ajoute aux autres dispositifs tels que les crédits d'impôt ou l'éco-prêt à taux Zéro (éco-PTZ)

Les CEE en bref

Le dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE) a été créé par la loi n° 2005-781 du 13 juillet 2005 fixant les orientations de la politique énergétique (loi POPE). Il constitue l'un des instruments phare de la politique de maîtrise de la demande énergétique.

Ce dispositif repose sur une obligation de réalisation d'économies d'énergie imposée par les pouvoirs publics aux vendeurs d'énergie appelés les « obligés » (fournisseurs d'électricité, de gaz, de fioul domestique). Ceux-ci sont ainsi incités à promouvoir activement l'efficacité énergétique auprès de leurs clients : ménages, collectivités territoriales ou professionnels.

La valeur des CEE dépend de la nature de vos travaux, mais aussi de la localisation géographique du logement, de l'énergie utilisée pour le chauffage et de l'interlocuteur (obligé, intermédiaire,) auprès duquel ils seront monnayés. Par ailleurs, le dispositif des CEE contribue, en sus de la maîtrise de la demande énergétique, au développement des énergies renouvelables. Il est ainsi prévu que l'installation d'équipements, permettant le remplacement d'une source d'énergie non renouvelable par une source d'énergie renouvelable pour la production de chaleur consommée dans un local à usage d'habitation, donne lieu à la délivrance de CEE.

Quels sont les travaux qui permettent aux particuliers d'obtenir une aide ?



Hervé Lambert, Délégué aux enjeux énergétiques, réseaux et voiries et M. Spisser, Berninois devant un tableau électrique

Les opérations de rénovation ou les travaux ayant pour objectif de réduire les dépenses énergétiques de sa maison individuelle ou de son logement en copropriété, peuvent être éligibles et obtenir une aide par le biais des CEE.

La nature des travaux doit entrer dans une des 85 catégories standardisées pour les bâtiments (cette liste évolue et a été actualisée en décembre 2015), définies par arrêtés du ministre chargé de l'énergie.

Ces fiches sont notamment disponibles sur le site Internet du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'environnement.

Les travaux :

- peuvent concerner l'isolation des combles, le remplacement de fenêtres, l'éclairage, la VMC, ou une chaudière performante par exemple
- ils doivent être réalisés par une entreprise (privilégier celles ayant le certificat RGE « Reconnue Garant de l'Environnement », permettant d'identifier un professionnel qualifié en matière de travaux de rénovation énergétique.)

Comment obtenir cette aide ?

La demande peut être réalisée soit par l'entreprise à laquelle seront confiés les travaux, soit directement par le particulier. L'entreprise a l'obligation d'en faire bénéficier son client et le montant de l'offre obtenue doit apparaître sur la facture.

La démarche est simple et rapide mais doit respecter un protocole. Pour vous faciliter la démarche et dans le cadre de son Plan Climat Air Énergie Territorial, la communauté de communes du Grésivaudan propose aux communes, aux entreprises et aux particuliers de déposer gratuitement leurs projets de rénovation énergétique sur une plateforme collaborative.

<http://www.le-gresivaudan.fr/281-certificats-d-economie-d-energie.htm>

Protocole :

1. Vous renseignez votre projet en ligne
2. Vous serez rappelé dans les 24h pour vérifier l'éligibilité du projet. Il est alors validé et les fournisseurs d'énergie sont informés des économies réalisées sur votre projet.
3. Vous recevez sous 48/72 h, par e-mail, des propositions d'aides financières.
4. Vous pouvez alors choisir l'offre la plus intéressante. La prime est versée à la fin des travaux en échange de vos factures et de l'attestation de fin de travaux.



Quel est l'ordre de grandeur du montant d'une prime CEE ?

Ces aides peuvent couvrir entre 5% et 40% du coût de vos travaux et le montant dépend notamment de la politique de financement des fournisseurs d'énergie. Cela signifie que pour une même opération, les propositions de primes peuvent varier de manière importante.



Vous avez besoin de conseils pour votre projet ?

Pensez notamment aux permanences « info- énergie » proposées par la Communauté de Communes du Grésivaudan (CCG) dans le cadre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), et animées par l'Association pour une gestion durable de l'Énergie (AGEDEN).

Les permanences se déroulent au siège de la Communauté de Communes du Grésivaudan, 390 rue Henri Fabre à Crolles. Un conseiller répond à toutes vos questions (quelle énergie choisir ?, comment faire des économies d'énergie ?, quelles sont les solutions techniques et financières,...)

Ces permanences sont gratuites et ont lieu le 2^{ème} mercredi de chaque mois de 13h à 17h sur rendez-vous :

Les prochaines dates en 2016 : mercredi 13 avril, mercredi 11 mai, mercredi 8 juin et mercredi 13 juillet.



Prendre rendez-vous auprès de l'AGEDEN Isère
> par téléphone au 04 76 23 53 50 ou par courriel : infoenergie@ageden.org

CENTRALES VILLAGEOISES DU GRÉSIVAUDAN GRÉS121

Permanences pour les habitants de Bernin vendredi 8 avril de 18h à 20h en Mairie de Bernin et samedi 9 avril de 9h à 12h en Mairie de Crolles destinées à :

- Apporter toute l'information désirée sur le projet
- Permettre à tout citoyen de devenir **membre fondateur** par l'achat de parts de la société qui sera créée
- Permettre à des propriétaires de proposer des toitures pour l'installation de panneaux photovoltaïque



Liens utiles

- **Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie**
www.developpement-durable.gouv.fr/Principes-du-dispositif.html
www.developpement-durable.gouv.fr/-Certificats-d-economies-d-energie,188-.html
- **Communauté de Communes du Grésivaudan**
www.le-gresivaudan.fr/282-permanences-infos-energie.htm
- www.centralesvillageoises.fr

Conseil communautaire du 29 février 2016

49 délibérations pour ce conseil, parmi les délibérations :

- **Débat d'orientation budgétaire**, suite à plusieurs séminaires pour les élus (voir article ci-dessous sur les taux)
- Engagement dans une **démarche d'évaluation** de ses politiques par un tiers extérieur
- Achat de parcelle à Saint-Ismier pour l'aire d'**accueil des gens du voyage**
- Convention avec Grenoble Alpes métropole pour l'**accès à certaines déchetteries** par les populations des deux entités
- Adoption de l'**agenda d'accessibilité** programmée des établissements recevant du public
- Participation pour 10 000 euros à la création de la SAS GRESI21, **centrales villageoises** dont le but est de développer les énergies renouvelables (Bernin est membre fondateur également, voir page 11 de ce numéro)
- **Prime Air bois**, pour aider les propriétaires à remplacer leur ancien appareil de chauffage par des appareils plus performants garantis par le label flamme verte 7*
- Programmation du second **centre nautique intercommunal à Pontcharra** pour un montant HT de 9.8 millions d'euros
- Prise de la compétence « **gestion des domaines skiables d'intérêt communautaire** »

> Délibération sur la définition du mode de collecte : PAV ? PAP ?

PAV : Point d'Apport Volontaire / PAP : Porte à Porte

L'étude qui datait de 2014 a été réactualisée en intégrant des frais d'entretien, les coûts de collecte des sacs au pied des PAV, la perte de taux de captage en recyclable, le choix de la densité (1 PAV pour 100 habitants), l'extension des consignes de tri sur le plastique entraînant a minima 30% de volumes supplémentaires. L'étude a comparé deux modes de collecte en mono poste (un seul poste de travail de 4h à 11h) et un en bi poste (2 postes de travail un le matin et un l'après-midi ou le soir).

L'étude n'a pas intégré l'éventuel achat de foncier, la possibilité d'exonération de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) pour les personnes à plus de 500 m d'un PAV, et la demande de dérogation annuelle en préfecture, car aujourd'hui il y a une obligation de collecter une fois par semaine et en porte à porte les zones agglomérées de 500 habitants.

Au vu de ces éléments le conseil s'est prononcé pour une solution alternative au développement « tout PAV » pour plutôt **privilégier les PAV dans les zones d'habitat collectif et les communes des contreforts** pour l'installation des PAV, sous réserve qu'une cohérence de tournée existe en évitant les tournées en damier.

En parallèle une étude d'optimisation du service de collecte se déroulera de mars à novembre 2016. Elle donnera lieu à une part importante de concertation avec les communes afin de prendre en compte les propositions techniques et financières et de décider des nouveaux circuits de gestion des déchets.

> Débat d'orientation budgétaire

Les taux de la fiscalité pour les particuliers ne changent pas par rapport à 2015 sur le foncier bâti et le non bâti.

En revanche, le mode de recouvrement est différent en 2016 pour la GEMAPI, le produit attendu restera le même via une fiscalité additionnelle sur la TH TFB, TFNB, CFE (taxes d'habitation, foncière et ex-taxe professionnelle).

Vous avez pu lire dans le Dauphiné Libéré que les impôts allaient augmenter de 2.5%. Ceci est une erreur, c'est le montant de la recette attendue qui va augmenter, d'une part par l'augmentation des bases de 1% et d'autre part via les nouvelles constructions sur les 46 communes, même mécanisme que pour Bernin (expliqué lors de la réunion publique budget).

- Les communes de St-Pierre-d'Allevard et de Morêt-de-Mailles ont fusionné au 1^{er} janvier 2016 pour donner naissance à la commune de Crêts-en-Belledonne.

BRÈVE INTERCO

- Le maire de St-Pancrasse a démissionné début 2016 pour raison de santé. Élections prévues en mars

BRÈVE INTERCO

- Après plusieurs élections, Pierre Forte a été (ré) élu maire de Lumbin. La mission de la délégation spéciale du préfet, mise en place suite aux différentes invalidations des élections, a pris fin.

Christophe Duret, Conseiller communautaire



Salomon Fleurs

La maison Salomon a été créée en 1977. Premier magasin de fleurs sur la rive droite de l'Isère, de Meylan à Pontcharra et malgré un pronostic d'existence peu engageant, nous voilà aujourd'hui arrivé à l'aube de nos **40 ans de créations florales**.

Madame Salomon mère obtint son agrément en 1987 et a pu former avec patience de nombreux apprentis jusqu'au tour de sa fille. Voilà 20 ans qu'elles travaillent main dans la main avec la même passion florale.

Emmanuelle a su apporter un renouveau et de la modernité aux compositions après avoir passé son CAP et son brevet professionnel obtenu avec les félicitations du jury des écoles de Vienne.

Toutes deux spécialistes dans l'art floral elles ont fait de leur savoir-faire une renommée régionale mettant en scène de grands décors pour les mariages, le deuil ainsi que toutes les occasions de la vie. Travail soigné, original, fleurs de grandes qualités.

La maison Salomon tient à remercier très chaleureusement tous ses plus fidèles clients depuis toutes ces années.

Contact :

207 rte Départemental 1090

38190 Bernin

Tél. : 04 76 08 14 41

Mail : salomonfleurs38@gmail.com

http://www.fleuriste-bernin.fr/



Aujourd'hui, nous avons le plaisir de vous présenter un Pro de Bernin : Sandrine Poncet, de Carline Esthétique, dont voici l'interview.

Zoom sur

Carline Esthétique



Les pros de Bernin : Bonjour Sandrine, tu as créé Carline Esthétique il y a 17 ans à Bernin. Peux-tu nous en parler ? Bonjour, je m'appelle Sandrine Poncet, j'exerce mon métier avec passion depuis 20 ans. J'ai fait mes études sur Grenoble dans une école privée ce qui m'a permis d'obtenir un CAP ainsi qu'un Brevet Professionnel esthétique-cosmétique.

Pendant ces 3 années, l'alternance dans différents centres d'esthétique m'a permis d'acquérir mon savoir-faire. Puis par la suite, j'ai passé mon Brevet de Maîtrise en cours du soir à la chambre des métiers de Grenoble pendant 2 ans. Suite à mon parcours, j'ai créé mon centre d'esthétique sur Bernin en 1999.

Les pros de Bernin : Qu'est-ce qui a motivé ton implantation sur Bernin ? C'est une belle opportunité qui m'a conduite à Bernin. Lors de la création du salon de coiffure Mod & Tiff, j'ai pu démarrer mon activité en louant une cabine de 11m² dans l'enceinte du salon.

Puis au bout de 4 ans, j'ai déménagé et acquis un nouveau local plus grand pour développer d'avantage mon activité.

Mon soin coup de cœur : Le temps d'un Rêve 1h30

Votre soin débute par un gommage des mains, se poursuit par un Modelage du dos aux huiles chaudes ainsi qu'un Soins du visage Aromatique et se termine par un modelage des pieds. Une vrai parenthèse de détente ! Tarif : 78€



N'hésitez pas à nous contacter pour toute information à l'adresse berninpro@yahoo.fr et visitez notre page facebook sur http://www.facebook.com/pros2bernin.

Les pros de Bernin : As-tu des valeurs à mettre en avant ?

Ma philosophie : une attention particulière pour chacun, des prestations de qualité personnalisées, basées sur le plaisir, la détente, alliées à l'efficacité des soins. Ma priorité : votre bien-être et votre satisfaction !

Les pros de Bernin : As-tu quelque chose d'autre à ajouter, un message à faire passer aux habitants de Bernin... ?

Pousser la porte de l'institut, c'est découvrir un lieu dédié à la détente, profiter d'un environnement calme et apaisant. Dans une atmosphère délicate, intime et conviviale, savourez ce moment rien qu'à vous...

Je vous invite à venir découvrir mes prestations au travers de mon savoir-faire et mes conseils professionnels.

Les pros de Bernin : Merci Sandrine et très bonne continuation !

SPORT

LES RÉSISTANTS OCR



ALPHA RUN - La course à obstacles des Résistants !

L'association « LES RÉSISTANTS OCR » organise sa course à obstacles le **dimanche 26 juin 2016**, en partenariat avec la mairie de Bernin, au départ du gymnase « le Cube ». Découvrez l'ALPHA RUN, un **parcours de 12+ km au travers de forêts et rivières, agrémenté d'obstacles naturels et artificiels**. Notre expérience acquise lors d'autres événements va nous permettre de vous offrir une course digne de ce nom. Nous vous attendons nombreux pour une journée sportive et conviviale ! Ouvert à tous dès 15 ans.



Informations et inscriptions sur <http://www.alpha-run.fr/>
Contact : alpha.run.ocr@gmail.com

SPORT

TENNIS CLUB BERNIN

Suite à la livraison des courts couverts, **le TCB a mis en place avec l'école de Bernin des TAP tous les jeudis après-midis** ; Romain TRIPIER-CHAMP, enseignant de notre club, initie la pratique du tennis aux enfants des classes primaires.

Depuis le 1^{er} mars, la compétition printemps a débuté : 3 équipes jeunes et 6 équipes adultes disputent ce championnat ; malgré les intempéries, les courts couverts permettent le bon déroulement des matchs. A noter également, le tournoi interne, homologué FFT, qui a débuté depuis le 20 mars et qui se terminera le dimanche 29 mai, lors des finales de notre tournoi jeunes qui commence le 12 mai.

N'hésitez pas à venir assister à de belles rencontres de tennis et n'attendez pas pour renouveler votre adhésion.



Contact : 04 76 08 83 75 • tcbernin@orange.fr • www.club.fft.fr/tc.bernin

HUMANITAIRE

GRESI FORCE 38



Gresi Force 38 est une association créée pour réaliser un **raid humanitaire au Maroc pour venir en aide aux enfants du désert** en partenariat avec Cap Femina Aventure suivi et médiatisé par M6TV. C'est un raid exclusivement féminin. Nous allons, grâce à ce projet, réunir un raid et une aventure humaine. Nous restaurerons une école et apporterons fournitures scolaires, puéricultures et vêtements. Nous avons besoin de votre aide pour finaliser ce projet et faisons appel à votre générosité pour nous soutenir dans cette aventure. En créant pour cela une cagnotte en ligne, **tout petit don est le bienvenu**.



<https://www.colleo.fr/cagnotte/3453/gresi-force-38>
Facebook : Katia Thomas Beatrice Pommier ou Gresi Force 38

LOISIRS

CIRQ'HOP

2 stages de cirque enfants (dès 4 ans) et ados. Pour les vacances de Pâques, Cirq'Hop proposera deux stages "ENFANTS", **du 11 au 15 et du 18 au 22 avril** (en journée ou demi-journée, selon modalités).

Au programme : Acrobaties, jonglage, équilibre, aériens, et spectacle le vendredi soir pour clôturer chaque stage. Ouvert à tout public motivé.



Toutes les informations sur le site de Cirq'Hop : www.cirqhop.org ; ou auprès des profs lors des cours.

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Une première pour le TÉLÉTHON 2015 à Bernin

Les 8 et 10 décembre 2015, les accompagnateurs de GV Bernin ont organisé des randonnées entièrement pédestres. Départ du Cube, montée par le chemin du Facteur, plateau de St Pancrasse, col de Baure, descente par la cabane forestière du Manival et retour au Cube. Soit un dénivelé de 1200 m pour les plus entraînés.

La suppression des frais de covoiturage a permis de faire un appel au don volontaire. **La collecte de 520 euros reflète la bonne participation de tous les groupes de randonnée.**

L'année prochaine, l'opération sera à renouveler en invitant les 300 adhérents de GV Bernin à participer. Pour les randonneurs et les gymnastes, une occasion de rencontre et de partage.

SPORT

SPORT NORDIQUE EN GRÉSIVAUDAN



Stages sportifs jeux "Nouveaux" pour les 9-14 ans

Mercredi 13 avril - jeudi 14 avril - vendredi 15 avril / Au Cube à Bernin

Places limitées

Apporter pique-nique, goûter offert

La journée : 45€ (sauf fratrie : 40€) / 2 ou 3 jours 40€

La demi-journée : 20€

Au programme : kinball, turball, peteca, scratchball, boumball, bouncerball, unihoc, poullball, cirque, trail, slackline, skike, ultimate, circuit-training, athlétisme, jeux traditionnels, parachute, futsal...

Contact : 06 83 44 08 04 • sportnordiquegresi@free.fr

Retour sur la bourse aux jouets du 29 novembre 2015

Bilan sous le signe de la joie des enfants pour cette 3^{ème} bourse aux jouets organisée à Bernin le 29 novembre 2015 par le comité des fêtes !! Dès l'ouverture ils ont été nombreux nos petits (et grands), à venir s'installer au Cube avec des tonnes de trésors sortis des greniers, chambres, caves...

De nombreux visiteurs sont venus chiner, discuter, acheter : bonheur des enfants d'avoir gagné quelques sous, bonheur des parents d'avoir un peu fait le vide à la maison, bonheur de ceux qui ont fait des trouvailles pour leurs cadeaux de Noël !

Merci à tous ceux qui nous ont aidé à passer cette journée dans une ambiance chaleureuse et détendue.

Merci aussi à l'entreprise Teisseire de nous avoir aidé à régaler les enfants.



Le comité des fêtes de Bernin recherche volontaires pour étoffer son équipe ! (contact : 04 76 92 24 10)

LOISIRS

ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES



Notre association est toujours très heureuse de vous accueillir, vous nouveaux arrivants, quelle que soit la période à laquelle vous emménagez.

Elle vous invite à participer aux animations, fêtes, rencontres, ateliers et, **pour ce printemps à différentes escapades** :

- En Drôme provençale
- Dans le Dévoluy pour deux jours de randonnée pédestre
- À Firminy où l'architecte le Corbusier a laissé plusieurs œuvres (unités d'habitation, église, maison de la culture, stade), visite couplée avec celle du musée d'art moderne contemporain de St-Etienne

➡ N'hésitez pas à consulter notre site <http://avf.asso.fr/fr/meylan> pour avoir le détail du programme et savoir comment nous contacter.

CULTURE

PAROISSE SAINT-MARTIN DU MANIVAL

Changements des horaires de messe dans notre Paroisse Saint-Martin du Manival

- Le samedi à 18h30
1^{er} et 3^e samedi à l'église St Nicolas de Montbonnot
2^e et 4^e samedi à l'église Notre Dame de l'Assomption de Bernin
- Le dimanche à 10h00
1^{er} et 3^e à l'église Saint Jean-Baptiste de St Nazaire
2^e et 4^e à l'église Notre Dame de la Compassion à Biviers

- Tous les dimanches à 10h30 à l'église St Philibert de St-Ismier.

Ceci a été fait pour faciliter la tâche du Père Royet qui dans un avenir proche se retrouvera seul pour célébrer les messes de la paroisse.



JUMELAGE

Une animation «Mobilklasse» a eu lieu le mardi 22 mars à l'école primaire de Bernin à l'initiative du Comité de Jumelage. Les élèves ont pu découvrir la langue et la culture allemande sous forme ludique avec un jeune animateur allemand.

Durant le week-end de l'Ascension (du 5 au 8 mai), c'est au tour du Comité de Jumelage de Bernin de rendre visite cette année à nos amis de Kieselbronn. Nous serons accompagnés de membres de l'Association Bernin Santiago qui se produira sur place et découvrira cette belle région du Baden-Wurtemberg.

Il reste quelques places et vous pouvez vous inscrire auprès de Gisèle (06 70 11 32 17). Nous rappelons que le principe est d'être hébergé une année par une famille allemande que l'on accueille l'année suivante chez soi. Des liens d'amitié sont ainsi tissés qui dépassent allègrement la barrière de la langue !

SOLIDARITÉ

ADS DU SAINT-EYNARD

Les donneurs de sang bénévoles du Saint-Eynard ont tenu leur assemblée générale le 4 mars. **Bilan pour 2015** : les 6 collectes ont permis de recueillir **836 dons de sang total**. **Ce fut l'occasion d'honorer deux Berninois après leur centième don** : Marie-France BRUN et Jean BERZAL, un bel exemple de générosité. Au nom des malades qu'ils ont aidés à soigner, un grand merci.

L'Association vous invite à la **prochaine collecte** : **mercredi 6 avril** à Saint-Ismier, salle Agora, (8h30 - 12h et 16h30 - 20h) : JE DONNE MON SANG, TU DONNES TON SANG, IL EST SOIGNÉ !



LOISIRS

A CROCHES CHOEUR



Ambiance studieuse mais conviviale en ce dimanche 13 mars pour les choristes de « A Croches Chœur ».

Après leur participation le 6 mars au concert caritatif au profit de l'association « Soleil Rouge », les choristes travaillent, sous la direction de leur chef Olivier Sola, à étoffer le programme qui fera l'objet d'un concert en fin d'année. De nouvelles pièces sont ajoutées au programme en restant dans la même approche, à savoir ne privilégier aucun style, ni aucune époque.

La participation de « A Croches Chœur » à un **concert le 19 juin** en l'église de la Combe de Lancey, constituera une étape intermédiaire dans la préparation de ce programme.

➡ Contact : Jean-Marc Poulet - 06 78 07 00 09

SCOUTS ET GUIDES DE FRANCE

Le Groupe des Scouts et Guides de France de Saint Martin du Manival organise un Grenier des Scouts tous les 2 ans, les fonds récoltés vont pour partie à une association caritative et pour une autre partie pour financer les Bafa des chefs scouts. Pour cela, nous avons besoin de récolter le maximum de choses pour approvisionner notre stand.

La collecte d'objets pour le Grenier des Scouts commence : vélos, bibelots, livres, jouets, petit électroménager, matériel de puériculture... (pas de vêtements, ni de gros meubles)

Pour le Groupe de Saint-Martin-du-Manival (Montbonnot, St Ismier, Crolles, ...) :
Ramassage sur RDV par mail : grenier.scouts.smm@gmail.com ou par tél : 06 99 59 47 86

Le Grenier des Scouts se tiendra les **28 et 29 mai 2016**, Parc Paul Mistral à Grenoble

Budget communal 2016



Le budget 2016 s'inscrit dans la continuité de celui de 2015 avec une volonté forte de diminuer nos dépenses courantes à hauteur de la baisse que nous subissons sur nos recettes (baisse des dotations de l'état).

En 2015 nous n'avons pas eu « d'effet ciseaux » (hausse des dépenses et baisse des recettes) notamment en économisant plus de 100K€ sur nos dépenses courantes sans dégrader le niveau de services apportés aux Berninois.

Il nous faudra maintenir ces efforts cette année. Notre potentiel d'investissement restera élevé avec plus de 3M€. Maintenons le cap !

Les recettes de fonctionnement

Postes	Prévision budget 2016 en K€
Dotations et Taxes	2 753
Impôts locaux	1 710
Vente de produits*	893
Autres recettes	130
TOTAL	5 486

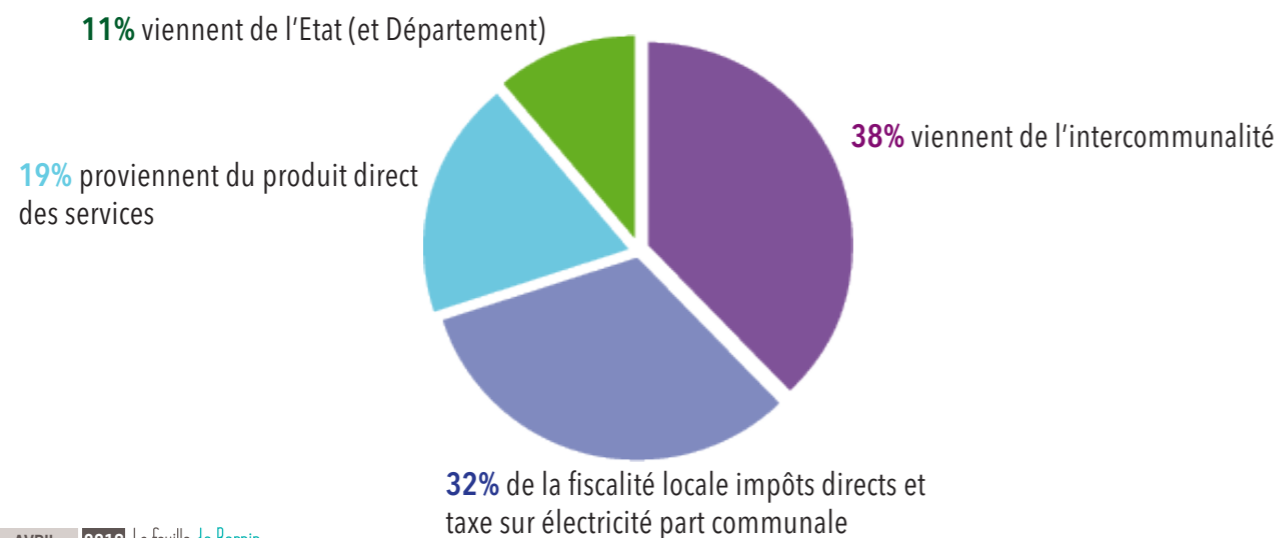
Prévision budget 2016 vs budget 2015 :
baisse des recettes de 1.6 % (89 000 €)
Baisse de la Dotation Générale de Fonctionnement (État) et de la Dotation de solidarité (Communauté de Communes du Grésivaudan)

*crèche, cantine, centre de loisirs,...

Zoom fiscalité Les taux communaux demeurent inchangés (depuis 2013)

Taxe Habitation : 7.67 % Taxe Foncier bâti : 18.00 % Taxe Foncier non bâti : 49.98 %

Origine des recettes



Les dépenses de fonctionnement

Postes	Prévision budget 2016 en K€
Dépenses courantes	1 277
Charges de personnel	2 250
Intercommunalité et autres charges de gestion	450
Atténuation de produit FPIC	132
Charges financières et emprunts	105
Charges exceptionnelles	72
TOTAL	4 286

baisse des dépenses de 1.6 % par rapport au budget 2015

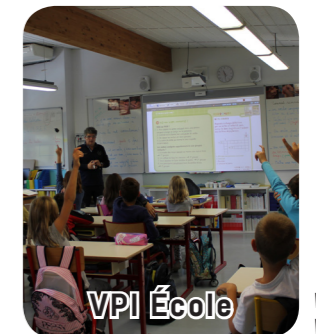
Les investissements



900 000 €



200 000 €



10 113 €

3.7 M€ DE PROJETS 2016



572 700 €



77 604 €



100 000 €



30 000 €

À RETENIR : SITUATION FINANCIÈRE

BUDGET 2016 :

- Situation financière sereine
- Investissements importants à réaliser
- Pas de nouvel emprunt
- Risque d'impact du prêt Helvetix
- Fiscalité communale identique

AXE DE TRAVAIL :

- Optimiser nos dépenses de fonctionnement :
- Économiser l'énergie → chauffage et isolation
- Rationaliser l'organisation des services
- Négocier nos contrats de service

OBJECTIFS :

- Maintenir une capacité d'investissement pour 2 priorités :
- Redynamiser le village → Projet « Cœur de village »
- Améliorer les déplacements → Aménager nos voiries et promouvoir les déplacements doux

MAIRIE

RD 1090 - 38190 Bernin
Tél. 04 76 92 07 40
Fax 04 76 08 97 22
Courriel : mairie@bernin.fr

Ouverture au public :

- Lundi de 14 h à 17 h 30
- Mardi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30
- Samedi de 9 h à 12 h

(agence postale + permanence mairie pour le retrait de formulaires et les cartes d'identité)

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Un service postal est assuré à l'accueil de la mairie, aux horaires d'ouverture.

Vous pouvez retirer vos colis et recommandés et affranchir votre courrier. Vente de timbres et emballages.

URBANISME

Tél. 04 76 92 35 59
Courriel : urbanisme@bernin.fr
Accueil sur rendez-vous

PHARMACIES DE GARDE

Pour connaître les pharmacies de garde vous pouvez également appeler le **3915** (numéro national - 0,15 € TTC par minute).

- Le 10 avril : Pharmacie de Brignoud
- Le 17 avril : Pharmacie Centrale (Domène)
- Le 24 avril : Pharmacie des Charmanches (Crolles)
- Le 1^{er} mai : Pharmacie des Charmettes (Domène)
- Le 5 mai : Pharmacie Fontaine Amélie (St-Ismier)
- Le 8 mai : Pharmacie de Froges
- Les 15/16 mai : Pharmacie Djian (St-Ismier)
- Le 22 mai : Pharmacie de la Houille Blanche (Lancey)
- Le 29 mai : Pharmacie Plémer (St Nazaire-les-Eymes)
- Le 5 juin : Pharmacie Ferradou (Le Versoud)

MÉDECIN DE GARDE : 15

PÉDIATRE DE GARDE : En semaine (nuit et jour) 04 76 70 70 00
Le week-end et jours fériés 04 76 70 89 03

CRÈCHE - HALTE-GARDERIE

Tél. 04 76 08 88 41

CCAS

Centre communal d'action sociale

Tél. 04 76 92 35 57
Courriel : ccas@bernin.fr

SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

Tél. 04 76 08 86 82
Réservation Cantine/périscolaire :
04 76 72 81 75 ou 06 85 18 95 09
Courriel : enfance-jeunesse@bernin.fr

ÉCOLE MATERNELLE

Tél. 04 76 08 85 42

ÉCOLE PRIMAIRE

Tél. 04 76 08 12 40

POLICE MUNICIPALE

Tél. 04 76 13 24 56
Courriel : police.municipale@bernin.fr

OBJETS TROUVÉS

L'accueil de la mairie met à la disposition des habitants un coffre d'objets trouvés sur la commune (salle des fêtes, trottoirs, etc.).

Les objets sont gardés pendant un an et un jour puis sont jetés (clés, documents) ou donnés (vêtements).
Contact : 04 76 92 07 40



> **POMPIERS : 18**

> **SAMU : 15**

> **CENTRE ANTIPOISON : 04 72 11 69 11 (Lyon)**

> **GENDARMERIE : 04 76 52 15 45 (Saint-Ismier)**

> **ErDF : 0 810 050 333 - Conseil clientèle**

> **ErDF : 0 820 333 338 - Dépannage**

> **GrDF : 0 810 224 000 - Conseil clientèle**

> **GrDF : 0 800 47 33 33 - Dépannage**

> **Véolia eau : 09 69 32 34 58**

> **Abeille Dauphinoise : 06 12 86 12 48**
(pour la récupération des essaims)

NUISANCES

BRUITS « DOMESTIQUES »

Jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30, le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h et le dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h.
Tout contrevenant fera l'objet d'une amende (38 euros).

BRUITS DE CHANTIERS (PUBLICS OU PRIVÉS)

Les travaux ne sont autorisés que du lundi au vendredi de 8 h à 18 h et le samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Les travaux sont interdits les dimanches et jours fériés et en dehors des horaires précités.

FEUX DE JARDIN

Le brûlage de bois est FORMELLEMENT interdit. Pour tout renseignement complémentaire : arrêté préfectoral n° 2008-11 470 portant réglementation des déchets végétaux.

SERVICES INTERCOMMUNAUX

LE GRÉSIVAUDAN COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Le lundi (poubelle traditionnelle) et mardi (poubelle « je trie ») de 4 h à 11 h.

DÉCHÈTERIES

- Crolles : (rue des Frères Montgolfier) ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45
- St-Ismier (chemin de Vergibillon) : ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45
- Le Touvet (La Prat) : ouverte du lundi au dimanche de 8 h 30 à 17 h 45.

COLLECTE DES VÊTEMENTS ET CHAUSSURES

À déposer dans des sacs à la déchèterie le mercredi et le vendredi de 8 h à 16 h.

VERRES ET PAPIERS

Les points de collecte de la commune sont situés à l'entrée du village du côté de Crolles, devant les courts de tennis, sur le chemin des Communaux, devant la salle des fêtes, dans le parc technologique et devant l'école.
Infos : 04 76 08 03 03.

CENTRE NAUTIQUE DU GRÉSIVAUDAN

TÉL. 04 76 92 10 56

Horaires d'ouverture au public :

- Lundi, vendredi de 12 h à 13 h 45 et de 19 h 15 à 22 h
- Mardi de 12 h à 13 h 45 et de 20 h 15 à 22 h
- Mercredi de 11 h 15 à 15 h 45
- Jeudi de 12 h à 13 h 45
- Samedi de 12 h à 18 h
- Dimanche de 9 h à 17 h

ASSAINISSEMENT (EAUX USÉES)

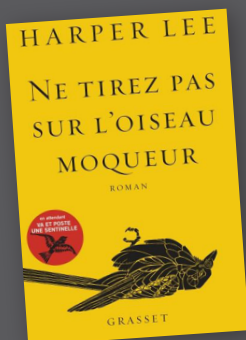
Astreinte urgente 7j/7j et 24h/24h :
04 76 61 39 34 (VEOLIA)
Renseignements réseaux :
04 76 52 52 28 (SIZOV).

CONSEILS JURIDIQUES

Vous pouvez disposer des conseils d'un avocat et d'un médiateur conseil. Ces professionnels vous accueillent sur rendez-vous et vous conseillent gratuitement sur les démarches juridiques ou administratives à effectuer. Pour l'avocat, il convient de prendre rendez-vous auprès de la mairie. Pour le médiateur conseil, s'adresser à la mairie de St-Ismier.



LE CHOIX DE NATHALIE



ROMAN > NE TIREZ PAS SUR L'OISEAU MOQUEUR • Harper Lee

En Alabama, dans les années 30, Atticus Finch, avocat intègre et père de deux enfants qu'il élève seul est commis d'office pour défendre un noir accusé d'avoir violé une blanche.

Le récit de ces événements où règne la ségrégation raciale nous est raconté à travers les yeux de la fille d'Atticus qui n'a alors que 9 ans.

Ce roman paru en 1961 est un magnifique récit contre l'intolérance.

A lire également « Va et poste une sentinelle », la suite que Harper Lee vient de publier.

Cette grande dame de la littérature américaine est décédée le 19 février 2016.

> BIBLIOTHÈQUE FRANÇOISE GIROUD

Tél. 04 76 08 89 34
Courriel : bibliotheque@bernin.fr

Ouverture en période scolaire :

- Mardi de 16 h à 18 h 30
- Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30
- Vendredi de 16 h à 18 h 30
- Samedi de 10 h à 12 h

Ouverture hors période scolaire :

- Mardi de 16 h à 18 h 30
- Mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30
- Samedi de 10 h à 12 h 30